

Cotisation annuelle 2025-2026

Une année de membrariat à l'Adisq débute le 1er février et se termine le 31 janvier (le montant de la cotisation est révisé chaque année).

	Régulier	Associé	Régulier - Associé	Affilié
Relève an 1 et an 2	357,98 \$	357,98 \$	715,95 \$	357,98 \$
Relève an 3	720,21\$	531,80 \$	986,11 \$	531,80 \$
Relève an 4	1 082,44 \$	705,62 \$	1 505,82 \$	705,62 \$
Relève an 5	1 444,67 \$	879,44 \$	2 148,22 \$	879,44 \$
Société + 5 ans d'existence	1806,90\$	1 053,26 \$	2 860,16 \$	1 053,26 \$

Les différents types de membres sont expliqués sur la page suivante

Montants avant taxes

Dans le cas d'une nouvelle adhésion, le tarif sera calculé au prorata du nombre de mois restants à la période de référence, additionné d'1 an lorsque l'adhésion survient après le 1^{er} juillet.

Inscription entre:	Durée	Échéance	
Le 1er et le 28 février	12 mois	31/01/2026	
le 1er et le 31 mars	11 mois	31/01/2026	
le 1er et le 30 avril	10 mois	31/01/2026	
le 1er et le 31 mai	9 mois	31/01/2026	
le 1er et le 30 juin	8 mois	31/01/2026	
le 1er et le 31 juillet	19 mois	31/01/2027	
le 1er et le 31 août	18 mois	31/01/2027	
le 1er et le 30 septembre	17 mois	31/01/2027	
le 1er et le 31 octobre	16 mois	31/01/2027	
le 1er et le 30 novembre	15 mois	31/01/2027	
le 1er et le 31 décembre	14 mois	31/01/2027	
le 1er et le 31 janvier	13 mois	31/01/2027	

Grille des tarifs Membre Adhérent

	Pour 15 représentations et moins	315 \$
Ententes visant la production de spectacle	Pour 8 représentations et moins	170 \$
	Pour 3 représentations et moins	70 \$
Ententes visant la production d'enregistrement sonore ou de contenu audiovisue!	Par production	240 \$

Montants avant taxes



Les différents types de membres

Membre Régulier

Toute société (ou personne) qui œuvre en production d'enregistrements sonores, de spectacles, de contenus audiovisuels, et/ou qui opère une maison de disques.

Membre Associé

Toute société (ou personne) qui œuvre en gérance d'artistes, promotion et communications pour le compte de producteurs ou d'artistes, édition musicale, distribution d'enregistrements sonores, vente de spectacles, diffusion de spectacles ou exploitation de salle de spectacles.

Membre Régulier-Associé

Toute société (ou

personne) qui œuvre dans les secteurs des types « Membre Régulier » ET « Membre Associé ».

Affilié

Toute société (ou personne) agréée par le conseil d'administration qui œuvre dans l'industrie de l'enregistrement sonore, du spectacle ou du contenu audiovisuel. sans y être directement reliée, tels que les commanditaires de l'industrie, les agences de publicité ou les services professionnels tels que les avocats, les comptables, les ingénieurs ou autres.

Affilié Associatif

Toute association professionnelle agréée par le conseil d'administration qui œuvre directement ou indirectement dans le milieu culturel canadien.

Membre Adhérent

Toute société (ou personne) qui s'engage dans la production d'un enregistrement sonore, d'un spectacle ou d'un contenu audiovisuel, sans devenir « Membre Régulier » ou « Membre Régulier -Associé ».

Le statut Relève s'applique à toute société (ou personne) répondant aux critères d'admissibilité des Membre Régulier, Associé, Régulier-Associé et Affilié, de moins de 5 ans d'existence et dont les actionnaires ne sont pas ou n'ont pas été actionnaires d'une autre société œuvrant dans l'industrie depuis plus de 2 ans. Pour plus d'informations, contactez : membres@adisa.com